

### Pour financer d'autres projets

La vente de ce patrimoine permet à la commune de récolter environ 90 000 €. Elle a néanmoins engendré des frais comme l'acquisition de containers maritimes pour le nouveau local technique ou la création d'un nouveau monument aux morts. En effet, la façade de l'ancienne école de Morval accueillait deux plaques commémoratives pour les habitants de Morval morts pour la France. Ces plaques ont été déplacées à proximité de l'arbre de la liberté de Morval. Une fois ces charges payées, ce sera tout de même près de 85 000 € dont la commune pourra disposer pour financer d'autres travaux. C'est une belle opportunité pour financer les pro-

jets en cours comme l'extension du cimetière, la création du verger collectif ou le projet plus ambitieux de sécurisation et d'aménagement de la traversée du village. Le conseil municipal réfléchi également depuis le début du mandat à la possibilité de faire construire un autre logement communal sur le lotissement. Si ce projet est suspendu le temps que les autres soient réalisés, il pourrait être concrétisé grâce à la vente du patrimoine effectué durant ce mandat.

La vente du patrimoine communal historique était donc une décision délicate à prendre pour le conseil municipal mais elle permettra certainement d'imaginer le patrimoine à venir. ■

### Restauration du petit patrimoine

Après avoir réhabilité la place de Morval, en mettant en valeur la fontaine, le conseil municipal a décidé de procéder à la restauration de l'ensemble du petit patrimoine. Ainsi, la fontaine du bas de Morval, la croix du cimetière, la croix en pierre à l'entrée de la route du château ont été sablés et colmatés. Le socle du calvaire a également été sablé et rejointé. L'ensemble de ces travaux ont été réalisés par RGV Construction pour un montant d'environ 1500 € TTC.

## AU 139



**Pierre Nicod** est originaire de Lains et retraité après une vie professionnelle dans la région lyonnaise d'abord dans un service de restauration au sein d'une école, puis il s'est réorienté vers la SNCF. Installé dans le village depuis 5 ans, il a su y prendre ses marques et se faire apprécier notamment au sein du FRAM. Il apporte son aide lors de chaque manifestation et assure aussi les quelques réparations nécessaires. Quand arrivent les beaux jours, il se laisse rattraper par sa passion : le jardinage. En résumé, deux mots le caractérisent : discrétion, efficacité !

## VU DE L'EXTÉRIEUR

Le club de vélo Pulsion VTT de Balanod organisait le 17 mars une course dans le cadre du **Trophée régional des jeunes vététistes (TRJV)** à l'abri forestier d'Andelot. Environ 200 jeunes venus de toute la région ont concouru sur trois parcours. Les participants ont apprécié le secteur et ont trouvé que c'était bien pour un petit village d'accueillir cette compétition régionale. Les jeunes étaient stressés en attendant leur compétition car ils ne connaissaient pas les parcours. Ils ont pu en profiter pleinement grâce au temps magnifique mais la pluie et le froid sont venus perturber la compétition dès l'après-midi. Du côté des organisateurs, ils se sont sentis bien accueillis sur la commune et ont trouvé la forêt bien entretenue. Le seul bémol, un parking un peu juste du fait du succès de fréquentation.



*Je pense qu'on va revenir l'année prochaine.*

## TAMLINE

- **29 MARS DE 18H30 À 20H30 : Rendez-vous citoyen** « Les plantations de demain » à la salle communale.
- **8 MAI** : commémoration de la victoire de la seconde Guerre mondiale à Saint-Julien.
- **18 MAI** : fête de la nature, organisée par Natura 2000 à Gigny.
- **24 MAI** : fête des voisins à Morval.
- **26 MAI** : élections européennes.
- **16 JUIN** : fête patronale, vente de pain, galette, pizzas et brioche le matin au four à pain et messe à l'église à 10h30.

## C'est à marquer

### ■ COLLECTE DES DÉCHETS

Le ramassage des containers d'ordures ménagères sera effectué le jeudi 2 mai en remplacement du mercredi 1<sup>er</sup> mai.

La collecte des bacs toutes les deux semaines sera maintenue durant l'été. Le ramassage des bacs gris toute les semaines ne sera plus effectif.

### ■ BRÛLAGE

Le brûlage des déchets verts produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises est interdit. Il convient de les valoriser en les recyclant en déchèterie ou en les compostant. Pour rappel, un compost communal a été mis en place à la déchèterie.

### ■ LISTES ÉLECTORALES

Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ? Pour le vérifier, consultez le service « Interroger sa situation électorale » : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

Tamtam est édité par la commune d'Andelot-Morval, 115 route de Saint-Amour, 39320 Andelot-Morval

Directeur de la publication : Pierre Gilbert. Ont collaboré à ce numéro : Jeannine Faivre, Anne-Marie Lombardet, Maryse Nicod. Crédits photos : A. Claudel, D. Gillet, M. Nicod, Nanou. Création et mise en page : A. Claudel. Impression : Espace copie, Ain (imprimé sur papier FSC). Tirage : 100 ex. Dépôt légal à parution.

# tamtam

MARS 2019 #19





**C'est pour demain !**

Vous avez dû découvrir dans vos boîtes aux lettres une invitation pour un rendez-vous citoyen le 29 mars intitulé « Plantations de demain ». Cet événement se veut être un temps de collaboration entre tous pour repenser la végétalisation du village et imaginer un nouvel espace de vie commun. Ce verger de sauvegarde, qui s'inscrit dans un programme de soutien régional, nous permettra de préparer un lieu de récolte des fruits de notre travail. C'est à nous tous de le construire pour les générations futures. De la même manière, suite à la réflexion engagée sur l'évolution du fleurissement, nous pourrions améliorer notre cadre de vie en le rendant plus vivant et coloré. Pour nous aider dans ces réflexions, nous accueillerons Dominique Delhommeau, conseillère en agroécologie, Florence Clément, architecte du CAUE du Jura et Damien Artigues, paysagiste. Nous en profiterons également pour découvrir des actions menées dans d'autres villages par l'intermédiaire d'une exposition mise à disposition par le CAUE de Gironde et une projection de photos d'autres retours d'expérience. Je vous invite donc vivement à venir participer et à contribuer à ce temps important qui dessinera l'avenir de notre commune. Venez nombreux !

**PIERRE GILBERT**  
Maire d'Andelot-Morval



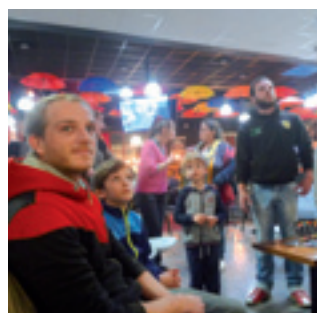
■ Le conseil municipal a présenté ses **traditionnels vœux** le dimanche 6 janvier autour d'un apéritif convivial.



■ Les aînés se sont retrouvés le 20 janvier avec les conseillers municipaux pour le **repas des anciens** au restaurant le Montfleuri.



■ Le foyer rural organisait une **soirée moules-frites** le 2 février.



■ Le 1055 accueillait le 10 mars les membres du foyer rural pour un après-midi ludique.



# Patrimoine communal : vente et restauration

**VENTE DE BÂTIMENTS MUNICIPAUX, RESTAURATION D'ÉDIFICES COMMUNAUX, AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU LOCAL TECHNIQUE, PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON, LE PATRIMOINE COMMUNAL EST EN PLEINE ÉVOLUTION.**

L'année 2018 a vu la vente de l'ancienne école de Morval, 2019 verra la vente de l'ancien lavoir transformé en local pour les chasseurs. Pourquoi avoir prit la décision de ces ventes ?

**Pour pérenniser leur usage**

L'ancien lavoir communal a changé de destination il y a plusieurs décennies dans le but d'aménager un local pour la société de chasse. Ce local a été mis à disposition, à titre gracieux, à l'ACCA (Association communale de chasse agréée). Les chasseurs ont effectué plusieurs aménagements aux fil du temps sans que cela coûte à la municipalité. Au début des années 2000, la commune a procédé à une extension du bâtiment pour disposer d'un garage, local technique indispensable pour stocker le matériel d'entretien (tracteur, broyeur, épaveuse, tondeuse, etc.). Les chasseurs souhaitant devenir propriétaire d'un local plus grand ont fait une offre de rachat de l'ensemble du bâtiment au

conseil municipal. Du coté de la municipalité, le matériel agricole ayant été vendu en début de mandat, les besoins de stockage sont devenus moins importants. Le conseil municipal a donc accepté la vente à l'ACCA pour un montant de 25 000 €.

En ce qui concerne le logement communal de Morval, il a été aménagé dans l'ancienne école il y a une quarantaine d'année et des travaux ont régulièrement été effectués depuis pour l'améliorer. La nature de ce logement, sa situation et son faible loyer, permettait de le louer très facilement mais à des locataires qui ne restaient pas longtemps. Il accueillait souvent de jeunes couples en transition professionnelle. La gestion de ce *turn-over* et l'investissement nécessaire pour rafraîchir le logement ont poussé le conseil municipal à vendre ce logement. Après quelques mois, c'est un jeune couple qui en a fait l'acquisition pour 65 000 € et qui s'y est installé en septembre dernier.

**90 000**  
EUROS DE FONDS RÉCUPÉRÉ

